

Demande de subvention de fonctionnement

Année 2025

Note explicative



Nom de l'Association :

Ce formulaire doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention de fonctionnement auprès de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet. Il est disponible à l'accueil de la CCAVT et téléchargeable sur le site internet de la Commune : www.cc-avt.fr

Une fois complété, ce formulaire est à déposer à l'accueil de la CCAVT ou à envoyer à : administration@cc-avt.fr

- Les demandes de subvention annuelle de fonctionnement doivent être **déposées fin février**

Ce dossier de demande de subvention est un cadre de travail visant à faciliter et à uniformiser les demandes pour les associations et les services communautaires. Néanmoins, vous pouvez, au-delà du document joint, ajouter tout document susceptible d'apporter des éléments complémentaires ou identiques (rapport comptable d'un expert-comptable, rapport d'activité détaillé, éléments d'appréciations pour une manifestation envisagée...)

Conditions dépôt des dossiers

- ▶ Seuls les dossiers provenant d'associations déclarées conformément à la Loi et signataires de l'annexe « contrat d'engagement républicain » 1901 pourront être étudiés
- ▶ Avoir son siège sur l'une des Communes du territoire Airvaudais-Val du Thouet
- ▶ Les dossiers doivent être impérativement transmis ou déposés à la CCAVT, dûment constitués, avant la date indiquée sur la première page
- ▶ Les critères d'éligibilité sont téléchargeables sur le site de la CCAVT

Pièces à joindre obligatoirement (tout dossier incomplet sera renvoyé au demandeur) :

- ▶ Le rapport d'activités détaillé (au 31/12 de l'exercice précédent)
- ▶ Le projet d'activités pour l'année N
- ▶ Relevé des comptes bancaires
- ▶ Le compte rendu de la dernière assemblée générale
- ▶ Un relevé d'identité bancaire
- ▶ Un courrier motivé de l'action de la présente demande faisant apparaître le montant de subvention sollicitée
- ▶ Les statuts de l'association (pour les nouvelles associations ou en cas de changement)

Cadre réservé à l'Administration

Date dépôt du dossier : **Date CME :**

Montant sollicité : **Montant accordé :**

Parcours de votre demande de subvention en 4 étapes

1

Dépôt de la demande de subvention par l'association : il appartient à l'association de déposer dans les délais prévus, une demande via le présent dossier dûment complété à retourner soit par mail soit par courrier

2

Enregistrement et instruction de la demande de subvention : la Communauté de Communes contrôle la recevabilité du dossier et se réserve le droit de demander des pièces complémentaires

3

Décision : la décision revient au Conseil Communautaire : l'association est avertie des suites réservées à la demande par courrier

4

Versement de la subvention : le Service de Gestion Comptable (SGC) de Thouars, par l'intermédiaire du Comptable Public, effectue un contrôle des pièces transmises avant le versement effectif des aides financières

Présentation de l'Association

NOM :
Site web :
Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en Préfecture :
Adresse du siège social :
Adresse de correspondance :
CP + Commune :
Siret :
APE :
Mail :
Téléphone :

Représentant légal :

NOM et Prénom :
Fonction :
Mail :
Téléphone :

Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal) :

NOM et Prénom :
Fonction :
Mail :
Téléphone :

Composition du bureau

Poste	Nom et Prénom	Adresse postale	Téléphone – mail
Président/co-Président			
Vice-Président			
Secrétaire			
Secrétaire Adjoint			
Trésorier			
Trésorier Adjoint			

Moyens Humains

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée</i>	
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. service civique)</i>	
Nombre de salariés : .dont Emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents : <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'Association</i>	

BUDGET DE L'ASSOCIATION DE L'ANNEE 2024

Ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		74 – Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Etat (Ministère)	
61 – Services extérieurs		Autres	
Locations			
Entretien et réparations		Régions	
Assurance			
Documentation			
62 – Autres services extérieurs		Départements	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Intercommunalité, EPCI	
Déplacements, missions			
Services Bancaires, autres		Commune	
63 – Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux	
Autres impôts et taxes			
64 – Charges de personnel		Fonds Européens	
Rémunération des personnels		L'agence de service et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
66 – Charges financières		Cotisations, dons manuels ou legs	
67 – Charges exceptionnelles		76 – Produits financiers	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements		78 – Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite et biens et prestations		871 - Prestation en nature (mise à disposition personnel)	
862 - Prestations		875 - Bénévolat	
864 - Personnel bénévole			
TOTAL		TOTAL	

Attribution et versement de la subvention :

Après réception du dossier de demande :

- Un accusé de réception par mail est adressé à l'association demandeuse
- L'instruction du dossier peut conduire à la demande de justificatifs complémentaires qui feront l'objet d'échanges par mail entre la CCAVT et l'association
- Dans le cadre de l'instruction de la demande, toute question complémentaire peut donner lieu à un entretien avec un élu ou un technicien de la Communauté de Communes

Versement de la subvention :

- Subvention affectée à l'activité de l'association : versée à l'issue du vote de l'attribution de la subvention
- Et**
- Versée une fois l'action réalisée et sur présentation du bilan d'activité (atteinte des objectifs, fréquentation, retombées médiatiques...) et d'un bilan financier (compte de résultat faisant apparaître charges et recettes liées à l'organisation de l'action. Il peut néanmoins être proposé le versement d'un acompte puis du solde à l'issue de l'action dans les conditions précitées

Attestation sur l'Honneur

Le renseignement de cette fiche est obligatoire pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci

Je soussigné(e), (Nom et Prénom).....
Représentant(e) légal(e) de l'association

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, ainsi que des cotisations et paiements y afférant
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l's auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par des instances statutaires
- Comprend que les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la CCAVT pour la gestion de sa base de données associatives. Elles sont destinées aux responsables de la CCAVT ayant à instruire les dossiers de subvention. Conformément à la Loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en envoyant votre demande à administration@cc-avt.fr
- Demande une subvention de :€
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait à, Le

Signature,
(Nom et Prénom)